

Prospective périurbaine et  
autres fabriques de territoires

# Territoires 2040



**Datar**

Revue d'études et de prospective N°2

## Fictions périurbaines, quoique...

**Martin Vanier**

Géographe

Université de Grenoble-1

UMR Pacte

Les récits en forme de fictions qui sont proposés ici développent et illustrent les scénarios prospectifs présentés dans ce même numéro de *Territoires 2040* par Sophie Louargant et Emmanuel Roux. Ils sont issus du même atelier de prospective et du même travail collectif, conduit entre septembre 2007 et janvier 2008, sous la responsabilité de l'auteur. Ils sont un des résultats de la prospective périurbaine présentée à la DATAR<sup>1</sup> par ce groupe de travail.

À quoi sert la prospective ? On sait que la question appelle de nombreuses réponses, dont la diversité fait la richesse de la démarche. Parmi ces réponses, on défendra ici que la prospective doit servir à imaginer ce qui est difficilement imaginable, à modifier les regards actuels et les représentations présentes, pour contribuer à faire éclore celles et ceux de demain, à décadrer les orientations stratégiques du moment, puisque le passé a abondamment prouvé que les convictions dominantes d'aujourd'hui sont trop souvent l'objet des remises en cause de demain.

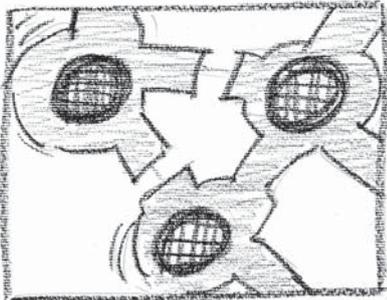
À quoi servent ces cinq petites fictions, incomplètes, empiriques, gentiment provocantes, faussement sérieuses et parfois, sans doute, franchement agaçantes ? À changer le regard dominant actuel sur la question périurbaine. À ouvrir le champ des possibles stratégiques. À libérer le projet de périurbanité du discours stigmatisant qui l'étouffe, et à préparer l'épanouissement de politiques publiques différenciées pour des stocks périurbains et des processus de périurbanisation qui le sont tout autant.

<sup>1</sup> Alors Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT).

En somme : les France périurbaines existent et auront, quoi qu'on en pense, des futurs. Il est urgent de les projeter, fut-ce, pour commencer, sur le mode des fictions. Quoique...

## Fictions périurbaines, quoique...

### Le périurbain digéré par l'urbain (le corridor)



La périurbanisation a cessé. Le coût élevé de la mobilité, les contraintes environnementales et les règles d'urbanisme réaffirmées, ont mis fin à la dispersion. Le couple « État-pouvoirs d'agglomération » a réussi à promouvoir le modèle urbain compact et concentré. Une partie de l'espace périurbain hérité s'est densifié et est intégré au fonctionnement urbain, avec les mêmes activités que la ville. L'autre, plus éloigné, est vécu comme une campagne rurale. Dans les deux cas, l'espace périurbain ne se distingue plus. La question périurbaine est résolue, la question sociale l'a remplacée : tensions ségrégatives, isolats déclassés et espace rural plutôt dévalorisé. Les villes, plus vastes et globalement moins denses, se différencient par la qualité de l'intégration de leurs périphéries et leur attractivité.

Aujourd'hui, en 2028, il semble que les villes achèvent une ultime poussée qui a accru leur superficie de 50 % en une génération, en intégrant ce qu'on appelait jadis les espaces périurbains. Croissance paradoxale, car depuis le début du siècle, le coût de l'énergie n'a jamais cessé d'augmenter d'année en année, faisant des déplacements le poste de loin le plus important des budgets des ménages, en dépit de la part croissante des déplacements ferroviaires. Chacun s'accorde à estimer que la longue étape de redistribution des densités au sein des aires urbaines élargies semble devoir désormais se stabiliser sur la base de leur armature et services en transports collectifs.

Les croquis ont été conçus et réalisés par Martin Vanier.

Paraphrasant un poète du siècle passé, le ministre de la Gestion des ressources a déclaré, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la loi sur la ville durable : « le temps du monde urbain fini a commencé ». Rappelons que cette loi, qui a pros crit toute urbanisation nouvelle sans solution intégrée de transport collectif, a fortement contribué à refermer l'époque dite de périurbanisation qui était née en France, avec l'explosion du marché de l'automobile, dans les années 1960.

Le ministre a salué les efforts conjoints menés par l'État et les gouvernements des régions urbaines, dont les représentants ont su se faire entendre au Sénat, depuis la profonde réforme de la seconde chambre, en 2014. Intervenant à ses côtés, le ministre de la Cohésion sociale et des Solidarités territoriales a par ailleurs annoncé un nouveau programme en faveur des quartiers sensibles de grande périphérie hérités de l'ancienne périurbanisation et pénalisés par leur éloignement.

Le puissant consortium des Aménageurs de centralités (Carrefour-Véolia, Auchan-Nexity, Leclerc-Vivendi, etc.) a profité de l'événement pour annoncer la signature d'une nouvelle série d'opérations partenariales avec les autorités publiques des régions urbaines, pour réaliser plusieurs nouveaux centres autour de pôles récréatifs et commerciaux, ouverts sur la ville périphérique et ses grappes d'habitat collectif à haute qualité urbaine (HQU). On mesure le chemin parcouru depuis le Grenelle de l'urbanisme de 2017, qui sous le mot d'ordre « pour un périurbanisme » prônait la reconquête urbaine des espaces sans qualité produits par cinquante ans de périurbanisation.

Cependant, des sites d'information se sont fait l'écho récemment de l'inquiétude récurrente des campagnes rurales, qui s'estiment les grandes perdantes des priorités d'aménagement et de gestion de l'espace des dernières années. Certes, chacun reconnaît que les graves problèmes environnementaux du début du siècle ont trouvé un début de réponse efficace dans la réunification du monde urbain, par sa régulation unifiée, l'organisation intégrée de son fonctionnement et la prise en compte de ses limites écologiques. Mais des voix s'élèvent sur le devenir des espaces ruraux qui semblent avoir été livrés à eux-mêmes.

## LA PROSPECTIVE D'UN TIERS ESPACE, LE PÉRIURBAIN

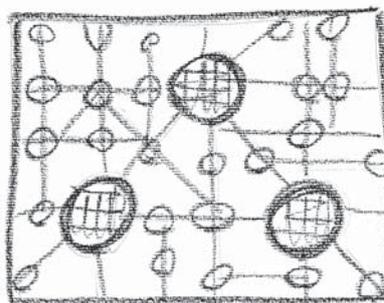
Une partie d'entre eux est lestée d'anciens espaces périurbains, désormais sans croissance, mais également sans projet. Quant à la campagne plus lointaine, on sait qu'elle pâtit des coûts de la distance. On y observe avec intérêt le développement d'emplois autonomes qui offrent des biens et des services sur des marchés de grande proximité, mais on s'y interroge aussi sur les risques d'une trop forte dualisation sociale.

D'une façon plus générale, de nombreux observateurs notent que les tensions sociales pourraient reprendre le pas sur les tensions environnementales qui ont mobilisé tous les efforts de la dernière génération. S'exprimant à propos de sa dernière réalisation, un célèbre vidéaste a déclaré : « Nous rêvions de la ville compacte, nous voulions la ville des proximités, nous avons tout fait pour cantonner l'urbain et inventer la « bonne densité », mais quelle société globale avons-nous promue finalement ? »

Son œuvre numérique, disponible en ligne depuis quelques jours, raconte le parcours de deux jeunes marginaux à travers plusieurs régions urbaines en France et en Europe : originaires de Vendée, une des régions qui a connu les plus forts taux de croissance urbaine ces deux dernières décennies, ils fuient l'ambiance gérontocratique des villages urbains pour retraités européens et tentent leur chance en Wallonie-Flandres occidentale, attirés par la jeunesse de la population et l'effervescence culturelle de cette nouvelle métropole d'Europe dont on connaît la spectaculaire reconversion. Mais confrontés au problème permanent du logement, ils décident de partir vers le sud, par la mythique ligne TGV Londres-Venise. Après un épisode sentimental qui les stabilise un temps dans la grande périphérie lyonnaise, sur fond de ville nouvelle de Saint-Exupéry (le dernier quartier en date de la vallée urbaine née à la fin du siècle dernier), ils parviennent au terme de leur rail movie en Vénétie, où l'imbrication des villes et des campagnes, des espaces industriels et agricoles, des paysages urbains et ruraux, les conduit à s'interroger sur le modèle spatial et social qui les a vus naître.

Le propos de l'artiste fait débat. Il paraît qu'il stimule déjà les travaux des prospectivistes qui réfléchissent actuellement, à la demande conjointe des deux ministères cités, aux futurs de la France en Europe à l'horizon 2050.

### Le périurbain libéré par le confort spatial (la nébuleuse)



La périurbanisation est la modalité dominante d'organisation de l'espace. Les technologies de l'énergie renouvelable, du recyclage des ressources et de la gestion environnementale autorisent la dispersion, la dédensification et le confort spatial. Le périurbain est partout, au point que le terme est tombé en désuétude. La France, terre d'immigration, n'a jamais été aussi peuplée et l'occupation du territoire s'est rééquilibrée. Le couple « Département-Région » est au front des politiques publiques qui répondent à cette demande d'espace. Quant à la qualité des espaces produits, elle est inégale et dépend de celle de la gouvernance locale. Les populations les plus modestes accèdent peu au confort spatial et habitent majoritairement les villes.

Aujourd'hui, en 2028, nous disposons en moyenne de deux fois plus d'espace personnel pour vivre que nos parents, il y a une génération. Grâce au saut techno-écologique qui a suivi la grande mobilisation mondiale en faveur du développement durable, nous bénéficions des solutions qui nous permettent d'occuper généreusement notre espace, tout en maintenant une empreinte écologique deux fois plus faible que jadis.

## Fictions périurbaines, quoique...

---

La solution la plus décisive est sans conteste la voiture électrique qui a permis à la mobilité individuelle de demeurer la pratique la plus structurante et la plus épanouissante de nos sociétés. Son complément indissociable est la maison à énergie positive qui produit en surplus une partie des besoins quotidiens de nos véhicules. Dans notre société de mobilité, c'est le niveau d'autonomie énergétique des ménages et la qualité des connexions du domicile qui font toute la valeur des lieux et de leur conception. L'idéal résidentiel auquel chacun de nous tend est de renouveler l'énergie consommée, de recycler la plus grande part des eaux domestiques, d'utiliser au mieux la ressource spatiale que représente notre pays, qui reste, ne l'oublions pas, deux fois moins dense que la plupart de ses voisins européens. La périurbanisation qui semblait être le cauchemar des planificateurs et des urbanistes du siècle dernier n'est plus qu'un souvenir, et le dilemme entre les aspirations individuelles et les solutions collectives est dépassé : ce sont les solutions individuelles qui répondent désormais le mieux aux aspirations collectives.

Certes, nous savons que ce confort spatial dépend des innovations technologiques développées en partenariat par les grands programmes nationaux de recherche publique et les grandes firmes de la filière automobile et des transports guidés, du nucléaire et de l'énergie stockable, des industries du recyclage et de la gestion environnementale.

Nous savons aussi que, si la France n'a jamais été aussi habitée et le développement aussi diffus, la qualité des organisations spatiales, de notre urbanisme et des paysages qui en résultent est très variable d'un territoire à l'autre et dépend beaucoup des capacités locales de gouvernance d'un intérêt collectif.

Nous savons enfin que le confort spatial n'est pas accessible à tous et que les villes-centres accueillent toujours les exclus de la mobilité et de l'écodéveloppement personnel. Les contradictions sociales n'ont pas été résolues, mais les contradictions environnementales ont produit des solutions et apporté des réponses à la pression sur l'espace de vie.

L'éternel débat national sur les modalités de l'occupation de notre espace est donc loin d'être clos, mais nous sommes tous d'accord qu'il a changé de base depuis qu'un certain nombre de tabous et de verrous pour l'accès à l'espace habitable ont sauté.

Ceux d'entre nous qui s'affirment favorables à ce changement soulignent que, outre ses qualités écologiques intrinsèques, il a rendu possible l'accueil des centaines de milliers de migrants internationaux, dont une part des réfugiés écologiques que la France s'était engagée à accueillir dans le cadre des accords globaux de Colombo (2012). Ils défendent l'intérêt de la gouvernance territoriale par les couples Régions-Départements, qui a permis de s'éloigner des visions urbanistiques passées de certains pouvoirs d'agglomération et de certaines élites urbaines. Que les Anglais investissent le plateau de Langres et revivifient la Haute-Marne n'est-il pas réjouissant ? Quelques-uns de ces partisans du confort spatial préparent la célébration en grande pompe du centenaire de l'utopie urbaine proposée en 1932 par le grand architecte américain Frank Lloyd Wright sous le nom de Broadacre City, qui préfigurait un monde urbain d'individus mobiles généreusement installés dans la *suburbia* agraire américaine.

Les plus critiques d'entre nous à l'égard des orientations prises par l'aménagement du territoire se préparent sans doute à arguer que la France n'est pas l'Amérique, ni au plan de ses ressources spatiales, ni au plan de ses valeurs sociales. Ils s'inquiètent de l'optimisme technologique dominant qui semble à nouveau avoir fait oublier aux contemporains qu'aucune croissance ne peut être illimitée et que la planète Terre est un monde fini.

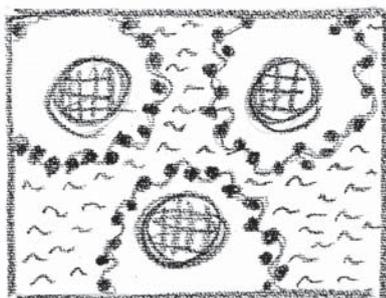
Tout le débat se cristallise actuellement autour des Jeux olympiques que Paris-Ile-de-France accueille enfin en 2028, et que les uns veulent voir comme la preuve du confort spatial autorisé par les nouvelles technologies logistiques (les divers sites se dispersent dans un rayon de 150 kilomètres autour de la capitale, en accord avec les autres régions du Bassin parisien), tandis que les autres notent surtout que l'atout principal du dispositif est de pouvoir s'appuyer sur une armature exceptionnelle de villes historiques présentant une forte densité de

## LA PROSPECTIVE D'UN TIERS ESPACE, LE PÉRIURBAIN

services. Réponse dans quelques semaines, on constatera sans doute que les deux systèmes sont hautement complémentaires.

Quant au futur plus lointain, un groupe de prospective est chargé par les autorités organisatrices de proposer des scénarios stratégiques pour l'après-JO.

### Le périurbain transformé par le conservatoire périrural (le rivage)



Le périurbain est l'espace de vie entre la ville et la nature. Il est reconnu pour la qualité de son cadre de vie et fait l'objet de labellisations et de certifications. La périurbanisation est très contrôlée et canalisée, afin de ne pas menacer les valeurs qui fondent la « périruralité ». Les espaces naturels sont sanctuarisés, les espaces agricoles soumis à une logique environnementale. Le pouvoir est aux mains des collectivités de base, des individus solvables et des entreprises qui valorisent le périurbain (agences foncières, marchands de biens, certification écologique, etc.). Les périurbains, dans l'ensemble socialement aisés, sont plutôt innovants et promeuvent des solutions nouvelles en matière d'habitat, d'emplois, de services marchands, de consommation, de mobilité et de citoyenneté. Mais les microsociétés périurbaines sont fortement interpellées quant à leur solidarité avec le reste du pays.

Aujourd'hui, en 2028, l'espace rural est précieux et il ne viendrait à l'idée de personne de lui porter atteinte. Les valeurs agraires font l'objet de toutes les attentions et la convoitise de jadis à l'égard de l'espace réputé « libre » s'est transformée en patrimonialisation, et parfois en sanctuarisation des espaces « ouverts ». La vigueur des marchés mondiaux agroalimentaires, soutenus par les puissantes demandes solvables de l'Inde et de la Chine, garantit en France la viabilité des soixante mille exploitants agricoles permanents, qui ont d'ailleurs proposé qu'on les appelle « producteurs de biens naturels », car leur fonction ne se résume pas à la production de matières premières alimentaires. Pour les 80 % de citoyens que compte le pays, cet espace agricole est vital et ils apprécient par dessus tout de pouvoir le fréquenter, y passer une partie de leurs loisirs, de leur vie professionnelle, voire de leur parcours résidentiel.

Pour organiser et protéger l'accès collectif aux campagnes préservées, les collectivités locales peuvent compter sur l'intervention foncière du Conservatoire interdépartemental du littoral rural, lointain héritier d'une loi de protection du littoral maritime qui, paraît-il, fut l'objet de vives batailles juridiques en son temps. Les « rivages » de la nature sont maintenant reconnus aussi bien aux marges des hauts massifs de montagne, aux lisières des forêts, aux limites des milieux humides inondables, ou tout simplement aux fronts des espaces agricoles.

La valeur foncière de l'espace périurbain, qu'il convient désormais de qualifier de périrural, étant logiquement parmi les plus élevées, habiter le périrural n'est pas à la portée de toutes les bourses. Ceux qui ont cette chance, ou ceux qui ont hérité de l'ancienne périurbanisation, une position résidentielle enviable, gèrent jalousement la qualité de leur cadre de vie, en particulier à travers le pouvoir des 38 176 communes, dont le nombre progresse encore chaque année. Le Parti du bien-être, né à l'occasion des élections locales de 2020 et qui a conforté ses positions lors du dernier scrutin de 2026, en particulier dans les petites communes, a annoncé son intention de présenter des candidats aux futures élections législatives, avec comme première ligne directrice, le renforcement de l'autonomie communale. Cette ambition commence à provoquer des réactions politiques argumentées, tant à gauche qu'à droite.

## Fictions périurbaines, quoique...

---

C'est que la situation dans le périur rural est somme toute très contrastée, comme d'ailleurs elle l'était jadis dans le périurbain. Dans le Sud-Ouest, le Massif central, le nord de la Bourgogne, le sud de la Champagne et l'ouest de la Lorraine, les faibles densités et les disponibilités immobilières et foncières de ce qui s'appelait naguère la « diagonale aride » ont attiré une population de créatifs, porteurs de nombreux projets alternatifs. On y trouve un foisonnement d'activités de service domestique, d'artisanat, de maintenance du patrimoine et, bien sûr, de production et valorisation des produits et savoirs alimentaires pour des circuits courts. L'aspiration à vivre et consommer autrement y fédère des microsociétés qu'on a parfois qualifiées d'alterlocalistes. Après La Châtre (Indre), Clamecy (Yonne) et Saint-Flour (Cantal), Lectoure (Gers) accueille cette année la Biennale des AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne, nées en 2001, devenues « pour le maintien de l'agriculture et du paysage » depuis 2016).

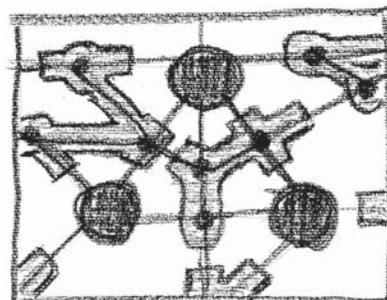
Mais dans les territoires plus proches des régions métropolitaines, la course à la labellisation et à l'écocertification alimente des rapports sociaux plus classiquement monétarisés et des communautés plus individualistes. Ces dernières font la fortune d'entreprises spécialisées dans la qualité du cadre de vie des ménages solvables (assurance, certification, sécurité alimentaire et domestique, éducation écologique) qui vendent aussi leurs services aux communes qui souhaitent ainsi signer leur différence : le marché des normes de qualité bat son plein. Le groupement des AOC et l'historique fédération des Parcs naturels régionaux s'en sont inquiétés conjointement, dans une opération de communication intitulée ironiquement « Touche pas à mon label ! ». Le premier vient cependant d'annoncer sa 100<sup>e</sup> AOC (une eau minérale produite par le groupement intercommunautaire Chartreuse-Voironnais) et la seconde a salué la naissance du 66<sup>e</sup> PNR (le parc de Guyenne), en proposant d'ailleurs un moratoire à l'occasion de ce nombre historiquement symbolique.

Entre idéal écocitoyen, innovateur et alternatif, et individualisme libéral, normatif et marchand, le périur rural a-t-il réussi à réunir la société dans toute sa diversité et sa variété géographique ? Ce serait oublier trop vite les émeutes périurbaines des laissés-pour-compte du bien-être et de la qualité du cadre

de vie, qui s'en prennent aux sites et équipements emblématiques de l'écodéveloppement : après le parc d'interprétation de la forêt de Melun Sénart et la réserve biologique du Marais nantais, c'est au tour de l'écomusée de la Dombes d'avoir fait les frais des événements du week-end dernier, qui impliquent des bandes apparemment organisées mais dont on ignore la provenance exacte.

Face à l'urgence, l'Association des maires de France a ouvert une consultation en vue d'un marché public d'étude et de prospective sur l'avenir de la cohésion sociale dans les espaces périurbains et périur raux.

### Le périurbain saisi par l'interterritorialité (la synapse)



Dans un contexte d'intensification des échanges entre les aires urbaines et de forte mobilité, l'espace périurbain est celui de l'intermédiation entre les places centrales et de la coordination entre les territoires. À la périurbanisation a succédé le développement différencié des espaces intermédiaires. Les sites d'interface, les réseaux plus ou moins « adhérents » au territoire, l'organisation de la gouvernance multiniveaux, spécifient les fonctions et le projet des différentes parties de la mosaïque périurbaine, qui prend des formes très variées. La question périurbaine n'est plus celle de l'étalement résidentiel extensif ; lui a succédé la question interterritoriale, qui interpelle tous les acteurs dans leurs capacités de régulation combinée des tensions économiques, sociales et environnementales.

## LA PROSPECTIVE D'UN TIERS ESPACE, LE PÉRIURBAIN

---

Aujourd'hui, en 2028, se déplacer quotidiennement d'une ville à l'autre, d'une région à l'autre, d'un territoire à l'autre, d'un pays à l'autre, est devenu le lot commun. Les parcours à courte distance au sein des aires urbaines requièrent autant de temps, voire plus, que les parcours à moyenne ou longue distance entre les aires. Ce constat avéré favorise les lieux, les ménages et les entreprises, bien desservis par les réseaux de circulation à courte et longue portée. De tels lieux, et ceux qui les occupent, se trouvent dans deux configurations spatiales : soit au centre des villes (mais pas toutes), soit entre elles, aux carrefours multimodaux. Certains des espaces entre les villes, anciennement dits périurbains, ont pris dans ces conditions des valeurs stratégiques qui contribuent beaucoup à les structurer.

La Conférence interrégionale de France vient de signer un accord cadre avec l'État, RFE (Réseau ferré d'Europe) et les opérateurs ferroviaires emmenés par la SNCF, pour engager un programme de nouvelles lignes TGV qui viendront mailler transversalement les cinq branches de l'étoile de Legrand (TGV Nord, Est, Sud-Est, Sud-Ouest et Ouest) désormais complètes. Immédiatement, le club des grands pôles d'échange, dont on se souvient qu'il a été fondé il y a une quinzaine d'années par Lorraine Métropole (site de Vandières-Louvigny) et le Sillon alpin (sites de Rovaltain et Montmélian), a annoncé qu'il lancerait un concours d'idées pour l'aménagement et l'urbanisme des futurs sites interurbains, identifiés *a priori* par deux critères : une connexion TGV-TER, et l'accueil potentiel d'un grand équipement public d'intérêt régional ou interrégional.

Les grandes entreprises qui relocalisent actuellement, afin de mieux maîtriser leur chaîne logistique, sont particulièrement intéressées par ces sites nouveaux ou réaménagés, dont les disponibilités foncières sont sans équivalent en France. De plus en plus nombreux sont ceux qui habitent en ville et travaillent dans les pôles intermédiaires, à l'inverse des comportements de la génération précédente. Mais, tous les cas de figure se rencontrent, en fonction des parcours résidentiels de chacun : migrants alternants longue distance, qui habitent une partie de la semaine dans les zones résidentielles de passage ; citadins des petites villes et des bourgs qui jouxtent les nouvelles centralités ; métropolitains campagnards qui ont les moyens

de tirer tous les avantages de l'interterritorialité. L'INSEE vient de publier de nouvelles données sur la mobilité (75 % des actifs sont migrants alternants, leur parcours quotidien est en moyenne de 28 kilomètres et 1 heure 19), mais ces moyennes recouvrent des situations très différentes et ne concernent que les déplacements liés au travail.

Les pouvoirs urbains ont dit leur inquiétude d'un possible renversement des centralités et des ressources qu'elles captent, au profit d'un système polycentrique excessif. Mais n'oublions pas que la plupart des agglomérations sont parties prenantes du développement des pôles d'interface et qu'elles ont largement contribué à ce qu'on a appelé la seconde révolution intercommunale, celle qui a promu l'intercommunalité en réseau, et plus largement la coordination interterritoriale. Il n'empêche que la redistribution des lieux symboliques du pouvoir économique, culturel ou politique (un conseil général ne vient-il pas d'annoncer son prochain réaménagement au barycentre des deux cités séculairement rivales de son département ?) ne va pas sans compétition ni luttes politiques. Un essai d'un observateur sur « la bataille des synapses » circule à ce sujet.

De la qualité des coordinations interterritoriales entre collectivités locales, quel qu'en soit le niveau, dépend pour beaucoup la qualité des espaces intermédiaires. Les espaces frontaliers le vivent depuis longtemps, et si la situation du Franco-Genevois reste difficile à cet égard, celle de l'aire métropolitaine lilloise s'est beaucoup améliorée. Dans un contexte global que chacun connaît (énergie chère, donc coût de la mobilité élevé ; fragilité environnementale, donc contraintes écologiques ; vieillissement démographique, donc besoin de solidarité), les différences de dynamisme territorial s'expliquent largement par la capacité des acteurs à entrer en transaction avec leurs voisins aux ressources différentes, donc complémentaires. On parle de plus en plus d'intergouvernementalité et de développement fédératif.

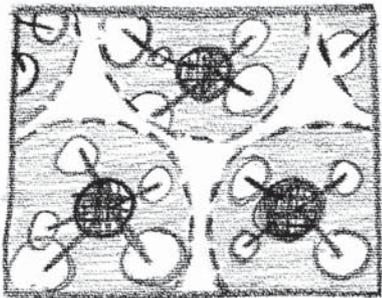
Nouvelles marottes vertueuses de l'action publique ? Chaque époque a sans doute les siennes, mais pour l'heure, ces principes restent très inégalement partagés et la situation tient

## Fictions périurbaines, quoique...

---

davantage de la mosaïque que de l'intermédiation tranquille. Elle intéresse cependant des chercheurs américains qui voient dans le modèle français de l'interterritorialité et des sites intermodaux, de quoi revivifier les perspectives des vieilles *edge cities* produites par l'époque désormais contestée de la toute-puissance automobile. Leurs travaux sont en cours.

### Le périurbain réquisitionné par les villes-régions (la réserve)



Dans un contexte de très fortes contraintes environnementales, les villes ont besoin d'espaces techniques périphériques pour gérer leur fonctionnement écologique (énergies renouvelables, eau, air, recyclage, production alimentaire de proximité, etc.). Le périurbain est cet espace technique qui permet l'existence de la ville dense. La périurbanisation est celle des fonctions écotechniques qui font du périurbain un monde productif de biens écologiques convoités. Les villes-régions et les grandes firmes de services urbains, réunies en consortiums, rivalisent pour le contrôler. Entre leurs aires de fonctionnement, subsistent des franges rurales qui sont aussi les zones de passage d'une ville-région à l'autre et les espaces des marginalités.

Aujourd'hui, en 2028, l'indice de dangerosité de rayonnement UV est de 7 sur 10 et les températures matinales sous abri vont de 30 ° au nord à 34 ° au sud. On s'attend à une forte affluence

dans les complexes urbains climatisés et les sorties scolaires de plein air ont été reportées. En contrepartie, les vents de chaleur devraient assurer une bonne production électrique des champs d'éoliennes périurbains et les régions urbaines amélioreront ainsi leur bilan énergétique, que beaucoup d'entre elles se sont mondialement engagées à équilibrer en autonomie depuis le protocole d'Orlando (2022).

Depuis le début de l'année, la mise en service expérimentale des revêtements capteurs d'énergie solaire sur certaines portions des autoroutes de la ville-région de Lyon, développés en partenariat avec Colas, a donné de bons résultats et conduit l'autorité régionale métropolitaine à communiquer sur l'excellence énergétique de son espace périurbain. La ville-région de Marseille-Rhône-Provence, qui travaille sous contrat avec l'autre grand consortium d'ingénierie environnementale concurrent du précédent, a fait savoir de son côté que la production hydrique des voiles de captage de l'évapotranspiration posés sur les forêts protégées qu'elle a acquises dans le périurbain, avait dépassé de 20 % les prévisions pour 2027, grâce à un ensoleillement plus fort que prévu : la région ne devrait donc pas manquer d'eau à court terme.

La compétition est vive entre grandes villes-régions, le plus souvent appuyées par les firmes transnationales de production de biens environnementaux (énergie, eau, biomasse, etc.) pour développer les fonctions techno-écologiques de leur indispensable *hinterland* périurbain. Des spécialisations complémentaires se sont affirmées, selon les régions métropolitaines (énergies renouvelables, captage hydrique, recyclage et enfouissement, production de biomasse, production agro-alimentaire, etc.), mais les conflits fonciers sont nombreux sur les marges des périmètres acquis par les autorités urbaines ou les firmes partenaires, et la question de leur permanente extension est logiquement vécue comme un expansionnisme techno-environnemental par les populations, certes de moins en moins nombreuses, qui habitent encore l'espace rural.

Un autre grand débat national est celui de la forêt. Avec 16,5 millions d'hectares, la couverture forestière (30 % de la superficie) n'a jamais été aussi considérable en France depuis

## LA PROSPECTIVE D'UN TIERS ESPACE, LE PÉRIURBAIN

---

la fin du haut Moyen Âge où débutèrent les grands défrichements. La nature a repris ses droits là où les habitants tendent à se replier vers les villes-régions, par nécessité écologique, tandis que les activités consommatrices d'espace, notamment l'agriculture, investissent le périurbain au point d'en transformer radicalement la logique. Que faire de ces forêts de plus en plus vastes ? Sont-elles l'indispensable pendant des espaces urbains de plus en plus artificialisés, qu'il faudrait donc laisser à leur développement sauvage, garant d'une certaine biodiversité ? Sont-elles au contraire des espaces à contrôler, gérer et intégrer dans le fonctionnement urbain, notamment pour maintenir l'accès à la nature de populations en situation de stress écologique ? Sont-elles la marque de l'espace rural, ou ce qui finira par l'étouffer ? Ces questions restent ouvertes pour le moment, et les acquisitions foncières de domaines forestiers par les villes-régions répondent sans doute à diverses stratégies.

Au moins, la situation du périurbain est-elle aujourd'hui beaucoup plus claire qu'elle ne l'était, semble-t-il, il y a 30 ans : maintenant que la périurbanisation est terminée, il est acquis que l'espace périurbain a perdu sa fonction résidentielle et qu'il l'a remplacée par une fonction technique et écoproductive au

service de l'amélioration de l'empreinte écologique des villes-régions qui concentrent plus de 90 % de la population. Ce modèle de développement, qui explique par ailleurs la croissance de l'emploi dans le périurbain, fait consensus, si l'on excepte les populations rurales qui posent implicitement la question : le monde urbain a-t-il encore besoin d'une ruralité ?

Depuis que le réchauffement climatique global s'est brutalement accentué, conformément aux hypothèses hautes des scientifiques, et que des mesures drastiques ont été prises, favorisant la reconcentration urbaine, le champ des incertitudes ne s'est pas réduit pour autant. L'adaptation aux nouvelles contraintes essentiellement climatiques a somme toute été rapide et surprenante, nécessité oblige. Or, le paradoxe est que les scientifiques font aujourd'hui état d'une réaction tout aussi rapide du système climatique global et s'interrogent sur une possible réversibilité des phénomènes globaux qui ont marqué le début du millénaire. Ce 23 mars 2028, il est recommandé de ne pas s'exposer au soleil, mais peut-être faut-il aussi, à plus longue échéance, retenir la leçon de l'anticipation : si les scientifiques ont, encore, raison, n'est-il pas temps d'affronter sans plus tarder une prospective du refroidissement de la planète ?